

# le GARD 3.0

favorise les sports nature



5<sup>E</sup> EDITION

CHALLENGE GARDOISVTT

2018

[WWW.CHALLENGEGARDOISVTT.FR](http://WWW.CHALLENGEGARDOISVTT.FR)



## SPORT ET NATURE DANS LE GARD



La force d'une association et de son équipe, ce sont ses valeurs et le sens donné à ses actions.

Depuis sa création, le challenge gardois VTT tend à réunir tous les pratiquants gardois certes mais aussi au-delà des limites du département dans un ensemble de compétitions à VTT.

La variété des organisations et leurs valeurs éco-responsable valorise notre beau territoire gardois et nul doute que chacun y trouve du plaisir.

Ce projet s'appuie sur la participation de tous, autant les pratiquants que les différents clubs organisateurs et les institutions, mairie, communautés et Département. Tous sont investis et mobilisés au mieux de leurs possibilités, et les éditions précédentes ont pu souligner la diversité et l'enthousiasme de tous, la forte participation en est la preuve et doit nous conforter dans nos efforts pour faire perdurer ce challenge gardois VTT.

Je voudrais remercier le Département du Gard pour son soutien et la confiance qu'il fait à notre association.

Nous allons poursuivre notre démarche écologique de protection de l'environnement, soutenue par l'attribution du label Gard Pleine Nature.

Chacun de nos participants doit prendre conscience, d'adopter cette éco-attitude, sur nos épreuves bien sûr mais également dans leurs autres pratiques.

Je tiens aussi à saluer mes prédécesseurs, Christian Borie puis François Abrassart sans qui ce challenge ne serait pas ce qu'il est devenu. 2018 se profile avec de nouveaux sites et un challenge en pleine forme et fort de sept belles épreuves, souhaitons-lui bonne chance...

**Jérémie SERRES**

Président de l'association Challenge Gardois VTT

## LE MOT DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DU GARD



C'est avec grand plaisir que le Département du Gard accompagne une fois de plus cette année la préparation, l'organisation et la communication du Challenge VTT.

Un soutien actif destiné avant tout à encourager la pratique sportive de centaines de coureurs cyclistes, passionnés par la nature, motivés par l'envie de garder la forme et de repousser leurs limites.

Labellisé Gard Pleine Nature, ce Challenge rappelle toute l'importance de savoir profiter pleinement de la nature sans la dénaturer. Comme le Challenge des Trails, les Duos Nocturnes et plus d'une dizaine de manifestations présentes toute l'année sur notre territoire, il s'appuie sur le respect d'exigences en terme de récupération des déchets, de transmission des valeurs, d'accessibilité au plus grand nombre.

Un gage de responsabilité qui s'inscrit dans la lignée des engagements du Département pour répondre aux grands défis climatiques, sociaux et environnementaux de notre société.

Je remercie les associations sportives locales et les nombreux bénévoles entièrement consacrés à sa réussite de cette édition 2018. Ils proposent une grande diversité d'épreuves, permettant à chacun de trouver son bonheur et parviennent à fidéliser un public toujours plus large...

En mon nom et celui de l'Assemblée Départementale, je souhaite bon courage à tous les participants et le partage de moments inoubliables à l'occasion de ces épreuves sportives.

**Denis BOUAD**

Président du Département du Gard

# LE LABEL " GARD PLEINE NATURE "

## DES MANIFESTATIONS SPORTIVES



Le Département, dans le cadre de sa politique sportive, encourage l'organisation de manifestations de sport de nature. Il conduit également une politique de gestion durable des espaces naturels pour laquelle il a établi en 2008, dans le cadre du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI), une charte « Label Gard Pleine Nature ». Cette charte est synonyme de démarche qualité sur les équipements liés aux pratiques de pleine nature.

Le label « Gard pleine nature » signe l'engagement du Département du Gard et de ses partenaires dans le développement maîtrisé des activités de pleine nature, la connaissance et la préservation des espaces naturels gardois en accord avec les principes du développement durable.

Le Département a souhaité élargir ce label aux manifestations des sports de nature particulièrement engagées dans le respect de leur environnement.

Afin d'être labellisés « Gard Pleine Nature » les organisateurs d'une manifestation de sport nature doivent répondre à une Charte-qualité définissant un certain nombre de critères mis en place par le Département et détaillés dans une annexe de ce document. Ces critères vont de la préparation de la manifestation à l'évaluation et pistes d'amélioration de celle-ci (*préparation de la manifestation, prise en compte d'enjeux naturalistes et des règles de sécurité, qualité d'accueil des participants, démarche éco-responsable,*

*ouverture tout public, promotion des ressources locales et de la qualité des produits et pour finir, évaluation et pistes d'amélioration*).

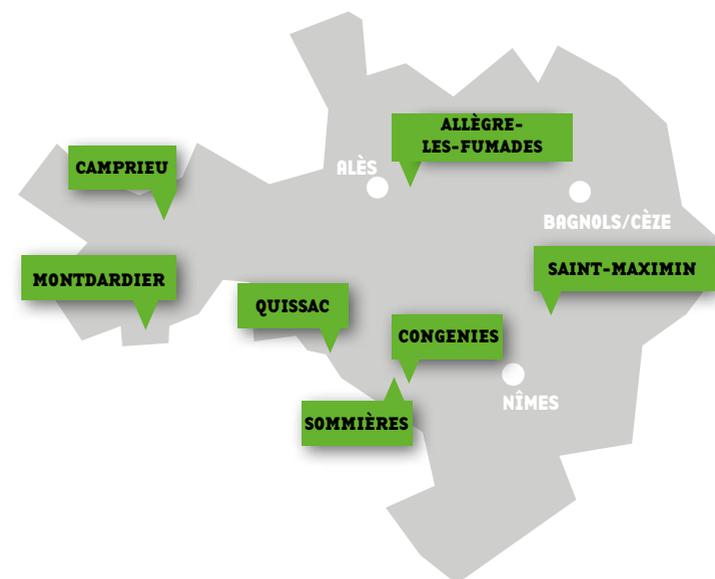
La labellisation des manifestations est, sur proposition du Service Sport Jeunesse, soumise à l'appréciation de la commission des sports nature du CDOS et actée en secrétariat technique de la CDESI. Elle a pour objectif d'obtenir à terme une représentativité de chaque discipline dans ce label gardois.

Avec l'attribution de ce label, le Département et ses partenaires apportent un accompagnement spécifique aux associations avant, pendant et après leur manifestation et sous diverses formes (accompagnement administratif, financier, technique, sur le terrain, communication...) afin de les aider à évoluer vers une organisation et une pratique sportive de qualité et respectueuse de son environnement.

## LES COURSES DU CHALLENGE GARDOIS VTT

Afin de favoriser les inscriptions en ligne sur le site [www.challengegardoisvtt.fr](http://www.challengegardoisvtt.fr), les inscriptions sur place seront majorées cette année de 5€ pour les catégories de poussins à benjamins et de 10€ pour les autres catégories.

CHALLENGE GARDOIS DES TERRES DE SOMMIÈRES	4 FÉVRIER 2018	SOMMIÈRES	P.6
XC DOMAINE DE CAUVIAC	11 FÉVRIER 2018	QUISSAC	P.8
XC DES THERMES	11 MARS 2018	ALLÈGRE-LES-FUMADES	P.10
MANCHE UZÉTIENNE	18 MARS 2018	SAINT-MAXIMIN	P.12
XC DE CONGENIÈS	22 AVRIL 2018	CONGENIES	P.14
TROPHÉE VTT DU PAYS VIGANAIS	13 MAI 2018	MONTDARDIER	P.16
BOUTICYCLE AIGOUAL VTT	8 JUILLET 2018	CAMPRIEU	P.18



# 2<sup>E</sup> EDITION CHALLENGE GARDOIS DES TERRES DE SOMMIERES

4 FEVRIER 2018 /  
SOMMIERES



LATITUDE VTT est heureux de pouvoir participer pour la seconde fois à ce beau challenge et vous accueillera donc pour la première manche sur les traces des Terres de Sommières avec des parcours « soignés aux petites oignons ». Le moto-club nous mettant à disposition leur site, vous pourrez aisément vous garer et vous restaurer sur place grâce à nos gastronomes étoilés.

## LA COURSE

Distance long	De 2 à 30km selon la catégorie
Heures de départ	Minimes et + à partir de 9h45 De poussins et benjamins à partir de 14h
Lieu de départ	Circuit de moto-cross de la Tourille - Sommières / Villevieille
Comment venir	D 6110 - route partant de Sommières en direction d'Alès. A 10 mn de l'autoroute (sortie Lunel)

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tarifs	de 4€ à 13€ pour les licenciés FFC/FSGT de 6€ à 17€ pour les non-licenciés avec certificat médical obligatoire
Comment s'inscrire	Sur le site <a href="http://www.challengegardoisvtt.fr">www.challengegardoisvtt.fr</a> jusqu'au vendredi 2 février 2018 avant 18h
Retrait des plaques	Sur le site le samedi 3 février 2018 de 15h à 17h et 1 heure maximum avant la course le jour de l'épreuve
Contacts organisation	Toutes les infos sur la course sur : <a href="http://www.latitudevtt.com">www.latitudevtt.com</a>

Animations : restauration campagnarde, buvette, crêpes

## TOTAL PARTICIPANTS 2017

345 partants



# 8<sup>E</sup> EDITION XC DOMAINE DE CAUVIAC

11 FEVRIER 2018 / QUISSAC



Un nouveau circuit dans les bois du très beau Domaine viticole de Cauviac, de nombreux monotraces en sous bois entre pinèdes et chênes (environ 3/4 du circuit) avec quelques montées assez engagées. Le circuit est accessible à tous, néanmoins il faudra de bonnes jambes.

## LA COURSE

Distance long	Boucle de 7km, nombre de tours selon la catégorie
Heures de départ	Minimes à 9h30 A partir de cadets à 10h Poussins, pupilles et benjamins à partir de 14h
Lieu de départ	Domaine de Cauviac, route d'Anduze à Quissac
Comment venir	Depuis Quissac prendre la D35 en direction Anduze sur environ 1 km

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tarifs	de 4€ à 13€ pour FFC/FSGT de 6€ à 17€ pour les non-licenciés (Non Licenciés : certificat médical obligatoire)
Comment s'inscrire	Par internet : <a href="http://www.challengegardoisvtt.fr">www.challengegardoisvtt.fr</a> jusqu'au vendredi 9 février à 18h Avant et jusqu'à la 1 <sup>ère</sup> épreuve forfait possible avec tarif préférentiel, uniquement sur le site pour les licenciés FFC et FSGT
Retrait des plaques	Sur place le jour de la course
Contacts organisation	David WEISS : 06 19 01 38 76 / <a href="mailto:dshq.weiss@orange.fr">dshq.weiss@orange.fr</a>

Animations : snack, buvette

## TOTAL PARTICIPANTS 2017

219 partants



# 4<sup>E</sup> EDITION XC DES THERMES

11 MARS 2018 /  
ALLEGRE-LES-FUMADES



**Parcours vallonné alternant parties physiques et passages techniques. Vous évoluerez dans la vallée de la Cèze au pied du mont Bouquet sur un parcours offrant une vue sur les Cévennes pour finir dans la station thermale des Fumades.**

**Les parcours pour les jeunes sont tracés autour du parc thermal.**

## LA COURSE

Heures de départ Cadets / espoirs / seniors / masters / minimes à partir de 10h  
Poussins à benjamins à partir de 14h

Lieu de départ Parking des thermes Allègre-les-Fumades

Comment venir Les Fumades se situent à 15 km nord-est de Salindres direction Barjac

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tarifs De poussins à benjamins : 4€ pour FFC/FSGT / 8€ pour les non-licenciés  
De minimes à cadets : 8€ pour FFC/FSGT / 12€ pour les non-licenciés  
Juniors et + : 13€ pour FFC/FSGT / 17€ pour les non-licenciés

Comment s'inscrire Par internet : [www.challengegardoisvtt.fr](http://www.challengegardoisvtt.fr)  
Inscription sur place encore possible cette année mais à éviter (supplément de 10€ le matin et 5€ l'après-midi)

Limites d'inscription 1/2 heure avant le départ

Retrait des plaques Sur place le jour de la course

Contacts organisation [vc.salindres.com](http://vc.salindres.com) / [president@vcсалindres.com](mailto:president@vcсалindres.com) / Tél. : 06 33 39 76 70

Animations : buvette, restauration

## TOTAL PARTICIPANTS 2017

373 partants



# MANCHE UZETIENNE

18 MARS 2018 / SAINT-MAXIMIN



Uzès Vélo Club rejoint cette année le challenge gardois VTT en organisant sa première manche sur la commune de Saint Maximin, à 5 km d'Uzès. Du ludique, du costaud, des trous, des bosses, du mono, des cailloux.... Promis, juré, vous aurez tout ça avec en prime la bonne humeur de tous nos bénévoles qui ont déjà hâte de vous accueillir ! Parking sur le stade, buvette et restauration à proximité, tout y sera !

## LA COURSE

Distance long	De 2 à 30 km selon catégorie <i>Dénivelé ±660m (110m par tour)</i>
Heures de départ	Départ Minime et + à partir de 10h Départ Poussins / Pupilles / Benjamins à partir de 14h
Lieu de départ	A proximité du stade de foot de Saint Maximin, en haut du village (sortie en direction de St Siffret)
Comment venir	Saint Maximin se trouve à 25 km de Nîmes, sur la D981 entre Uzès et Remoulins (accès autoroute sortie Remoulins). Traverser le village par la D305 en direction de St Siffret. Le stade est à droite à la sortie du village

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tarifs	de 4€ à 13€ pour FFC/FSGT de 6€ à 17€ pour les non-licenciés (Non Licenciés : certificat médical obligatoire)
Comment s'inscrire	Sur le site <a href="http://www.challengegardoisvtt.fr">www.challengegardoisvtt.fr</a> jusqu'au vendredi 16 mars à 18h
Retrait des plaques	Sur place le jour de la course
Contacts organisation	<a href="http://uzesveloclub.fr">uzesveloclub.fr</a> / <a href="mailto:dorivelle@hotmail.fr">dorivelle@hotmail.fr</a> / Denis : 06 27 81 35 23

Animations : snack, buvette



# 8<sup>E</sup> EDITION XC DE CONGENIES

22 AVRIL 2018 /  
CONGENIES



Retrouvons vous à nouveau au cœur de la Vaunage sur notre circuit typé XCO, fait de monotraces, de chemins campagnards et de montées courtes mais à couper le souffle. Congénies se fait un plaisir et une joie de recevoir à nouveau un événement majeur du VTT départemental sur son territoire.

## LA COURSE

Distances	Start loop : 1,2 km - dénivelé ± 30 m Distance Circuit Long : 6,8 km - dénivelé ± 155 m Distance Circuit moyen : 3,5 km - dénivelé ± 90 m Distance Circuit court : 2,5 km - dénivelé ± 60 m
Heures de départ	Dames junior à master / Cadets / Master 40 et plus / Singlespeed à IOh Minimes H et F / cadettes à IOhIO Junior / Espoir / Senior / Master 30 à 11h30 Poussins à 14h15 / Pupilles à 14h45 / Benjamins à 15h15
Lieu de départ	Stade de Congénies
Comment venir	Route Montée de Courderelle – Route de Congénies en direction de Aujargues, sortie du village

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tarifs	de 4€ à 13€ pour FFC/FSGT de 6€ à 17€ pour les non-licenciés
Comment s'inscrire	Par internet : <a href="http://www.challengegardoisvtt.fr">www.challengegardoisvtt.fr</a> Inscription sur place majorées (supplément de 10€ le matin et 5€ l'après-midi)
Retrait des plaques	Sur place le jour de la course
Contacts organisation	Calvisson VTT, 7 rue du Fort, 30111 Congénies <a href="mailto:info@calvissonvtt.com">info@calvissonvtt.com</a>

Animations : Speakers, exposants et restauration campagnarde

## TOTAL PARTICIPANTS 2017

398 partants



# 3<sup>E</sup> EDITION TROPHEE VTT DU PAYS VIGANAIS

13 MAI 2018 / MONTDARDIER



Le départ se fera dans le cœur du village sur route, suivi d'une longue portion de piste. Le circuit sera ensuite très vallonné avec une succession de mono traces ludiques et des passages sur pistes. Le tracé empruntera les plus beaux passages des DH et du XC du TRJV de Montdardier mais ne comportera pas de parties engagées ou très techniques. La veille, le samedi 12 mai, aura lieu la partie descente-slalom du TRJV.

## LA COURSE

Distance long	De 2 à 30 km selon catégorie - <i>dénivelé + jusqu'à 600m</i>
Heures de départ	Départ Minime et + à partir de 10h Départ Poussins/Pupilles/Benjamins à partir de 14h
Lieu de départ	Cœur du village de Montdardier
Comment venir	Le village se trouve à 10 km du Vigan, à 1h15 de Nîmes et 1h de Montpellier.

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tarifs	de 4€ à 13€ pour FFC/FSGT de 6€ à 17€ pour les non-licenciés (Non Licenciés : certificat médical obligatoire)
Comment s'inscrire	Sur le site <a href="http://www.challengegardoisvtt.fr">www.challengegardoisvtt.fr</a> jusqu'au vendredi 11 mai à 18h. (Avant et jusqu'à la 1 <sup>ère</sup> épreuve forfait possible avec tarif préférentiel, uniquement sur le site pour les licenciés FFC et FSGT)
Retrait des plaques	Le samedi 12 à partir de 16h et le dimanche 13 à partir de 8h et jusqu'à 30 mn du départ
Contacts organisation	<a href="http://www.veloaignoualviganaiss.com">www.veloaignoualviganaiss.com</a> Tél. : 04 67 81 01 72 (uniquement pour les renseignements hébergement)

Animations : Buvette, grillades, animation, paddock teams et arrivées des courses se feront dans un grand champ aux portes du village.

## TOTAL PARTICIPANTS 2017

274 partants



# 30<sup>E</sup> EDITION BOUTICYCLE AIGOUAL VTT

8 JUILLET 2018 / CAMPRIEU



Pour sa 30<sup>e</sup> édition, la vice-doyenne des épreuves de VTT en France vous proposera à partir de Camprieu des parcours ludiques qui auront lieu dans un territoire exceptionnel, aux alentours du Mont Aigoual. En plus de tous les parcours spécifiques pour les pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes et Cadet, la Bouticycle Aigoual – VTT 2018 vous offre 3 alternatives :

- Parcours compétition ludique et technique de 20 kms ou en randonnée non chronométrée.
- Parcours compétition ludique et technique de 30 kms ou en randonnée non chronométrée.
- Championnat de France Marathon XC de 82 kms qui comprend les 30 kms plus une belle boucle sur le Mont Aigoual ou en randonnée non chronométrée. Réservé aux plus endurants !

La société Bouticycle France s'associe au Vélo Club Mont Aigoual Pays Viganais Cévennes pour proposer un superbe week-end de vélo : le samedi 7 juillet aura lieu la Bouticycle Aigoual Route, et le dimanche 8 juillet la Bouticycle Aigoual VTT avec un challenge sur les 2 jours.

## LA COURSE

Distance long	De 2 à 30 km selon catégorie - dénivelé + jusqu'à 700m
Heures de départ	Départ Minime et + à partir de 10h Départ Poussins/Pupilles/Benjamins à partir de 14h
Lieu de départ	Camprieu
Comment venir	Le village se trouve à 1h45 de Nîmes et de Montpellier, à 40 mn du Vigan, 40mn de Millau et à 30 mn de Valleraugue

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tarifs	de 4€ à 13€ pour FFC/FSGT de 6€ à 17€ pour les non-licenciés (Non Licenciés : certificat médical obligatoire)
Comment s'inscrire	Sur le site <a href="http://www.challengegardoisvtt.fr">www.challengegardoisvtt.fr</a> jusqu'au vendredi 6 juillet à 18h. (Avant et jusqu'à la 1 <sup>ère</sup> épreuve forfait possible avec tarif préférentiel, uniquement sur le site pour les licenciés FFC et FSGT)
Retrait des plaques	Le samedi 7 à partir de 16h et le dimanche 8 à partir de 8h et jusqu'à 30mn du départ.
Contacts organisation	<a href="http://www.veloigoualviganais.com">www.veloigoualviganais.com</a> Tél. : 04 67 81 01 72 (uniquement pour les renseignements hébergement)

Animations : Buvette, grillades, animations.

## TOTAL PARTICIPANTS 2017

222 partants



# LE REGLEMENT DU CHALLENGE GARDOIS VTT

**L'association « Challenge Gardois VTT » regroupe des clubs dans un objectif commun : promouvoir et développer les compétitions de VTT XC dans le Gard. Ces clubs, soutenus par le Département du Gard, s'associent donc pour organiser un Challenge composé de 7 épreuves. Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.**

**Art. 1** Le Challenge Gardois VTT se déroule sur 7 manches. Des points seront attribués aux catégories suivantes :

Poussins H/F 7-8 ans	Seniors 23-29 ans
Pupilles H/F 9-10 ans	Master 30 30-39 ans
Benjamins H/F 11-12 ans	Master 40 40-49 ans
Minimes H/F 13-14 ans	Master 50 50 ans et +
Cadets H/F 15-16 ans	Dames 19-29 ans
Juniors H/F 17-18 ans	Master dames 30 ans et +
Espoirs 19-22 ans	Single speed à partir de 18ans

C'est l'âge obtenu en 2018 qui compte pour l'affectation des catégories.

**Art.2** Les manches du Challenge sont ouvertes aux coureurs licenciés FFC et FSGT ainsi qu'aux autres participants sur présentation d'un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du VTT en Compétition ». Le classement final du Challenge est ouvert à tous les participants sans conditions de licence.

**Art. 3** Barème des points attribués par manches et par compétiteurs :

1 <sup>er</sup> : 150 points	7 <sup>e</sup> 85 points
2 <sup>e</sup> : 125 points	8 <sup>e</sup> 80 points
3 <sup>e</sup> : 110 points	9 <sup>e</sup> 75 points
4 <sup>e</sup> : 100 points	10 <sup>e</sup> au 20 <sup>e</sup> : 3 points (72, 69, 66, ...)
5 <sup>e</sup> : 95 points	21 <sup>e</sup> au 40 <sup>e</sup> : 2 points (40, 38, 36, ...)
6 <sup>e</sup> : 90 points	1 point à tous les partants

Les 6 meilleurs résultats seront retenus à l'issue du trophée. Il faut participer (prendre le départ) à un minimum de 5 courses pour être classé au classement final du Challenge.  
Un bonus de 50 points sera attribué aux coureurs ayant pris le départ à la totalité des manches (7) (L'inscription ne suffit pas).  
Une exception sera faite pour les coureurs organisateurs d'une manche du Challenge. Lorsqu'un coureur participe à l'ensemble du trophée et qu'il ne prend pas le départ d'une manche, car il participe activement à l'organisation de celle-ci, il pourra quand même bénéficier du bonus de 50 points.  
Un classement club se fera, à l'issue et à partir du classement général final, par l'addition des points marqués par chacun des coureurs du même club.

**Art. 4** A chaque manche, les 3 premiers de chaque catégorie sont récompensés.

**Art. 5** **Tarifs selon les catégories :**  
- Minimes les droits d'engagements sont de 8€ (licenciés FSGT ou FFC). Forfait 45€<sup>(1)</sup>  
- Cadets et +, les droits d'engagements sont de 13€ (licenciés FSGT ou FFC). Forfait 75€<sup>(1)</sup>  
4 € en plus pour les non licenciés FSGT ou FFC (Assurance).  
- Benjamins et Pupilles les droits d'engagements sont de 4€ pour les licenciés FSGT ou FFC. Forfait 25€ (1) Enfin pour les et Poussins les droits d'engagements sont de 4 € pour les licenciés FSGT ou FFC. Forfait 25€ (1) Pour les autres (non licenciés ou licenciés d'autre fédération) l'inscription est de 6 €  
**Pré-inscriptions fortement conseillées. Les inscriptions sur place doivent être évitées (Une majoration du prix sera appliquée 5 à 10€)**

*(1) : Avant et jusqu'à la première épreuve les coureurs licenciés FSGT ou FFC pourront s'inscrire à l'ensemble du Challenge (Forfait) en une seule fois avec un tarif préférentiel.*

**Pour toutes les catégories les licenciés FFC ou FSGT devront présenter leur licence 2018 attestant de la présence d'un certificat médical.**

**Dans tous les autres cas, le participant devra présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport, ou du VTT, en compétition. Tous les participants ont la possibilité de souscrire une assurance complémentaire individuelle accident.**

**Art. 6** Les 3 premiers de chaque catégorie (au classement provisoire) bénéficieront d'une place préférentielle au départ. Les catégories devront être distinguées par l'attribution de plaques de cadres différentes (séries de numéros).

**Art.7** Le départ se fera en ligne. Il sera procédé à l'appel nominatif des coureurs sous le contrôle du commissaire de course. Dans le cas d'une zone de départ étroite, les coureurs seront disposés en rang, tout en respectant les coureurs prioritaires (cf. art 6). Les premières centaines de mètres devront permettre les dépassements (privilégier les départs en montée). Des départs par catégories ou par regroupements de catégories sont possibles.

**Art. 8** Les changements de cadres, de roues, et l'assistance extérieure sont interdits pendant la compétition. Une zone technique sera néanmoins aménagée, au passage de laquelle il sera possible de bénéficier d'une assistance extérieure (le changement de roue est autorisé dans cette zone mais le changement de VTT reste interdit). Le port du casque normalisé à coque rigide est obligatoire

**Art. 9** Les parcours devront présenter dans la mesure du possible une variété de terrains favorisant les monotraces et les parcours ludiques tout en veillant à une alternance entre monotrace et piste (permettant de doubler). Les parcours devront permettre de mettre en valeur les qualités techniques et physiques des pilotes.

**Art. 10** Les manches du Challenge sont des épreuves de cross-country. Les temps de course à respecter par catégories sont (pour les premiers) :

1. Minimes (H/F), Cadettes : 35 / 45 min maxi
2. Cadets (H), Junior H/D, Master 40, Master 50, Dames, Master Dames, Single speed : 1h / 1h15 maxi
3. Espoirs, Séniors, Masters 30 : 1h30 / 1h45 maxi

Ces temps s'entendent des temps pour les premiers.

# LE PALMARES DU CHALLENGE GARDOIS VTT 2017

- Art. 11** L'organisateur devra prévoir :
- Un service médical en conformité avec les exigences préfectorales et fédérales.
  - Un réseau de communication permettant la liaison entre les signaleurs et le PC course.
  - Un balisage mis en place la veille de l'épreuve et renforcé le jour de la course (prévoir de dé baliser le parcours rapidement et complètement).
  - Un ravitaillement complet et suffisant.
  - Un nombre suffisant de signaleurs en charge de la sécurité sur le parcours.
- Art. 12** Il est conseillé aux organisateurs de prévoir le premier départ à partir de :
- 10h00 pour les catégories Minimales à Master 50.
  - 14h00 pour les catégories Poussins, Pupilles et Benjamins.
- Art. 13** A l'issue de chaque manche le classement de l'épreuve sera transmis au responsable du classement du trophée dans les plus brefs délais. Les classements devront être affichés dès la fin de la course.
- Art. 14** Le club organisateur d'une manche du trophée est tenu d'avoir un commissaire FSGT ou FFC sur la course.
- Art. 15** Chaque organisateur devra éviter les balisages persistant et utiliser les flèches et la rubalise de façon à ne pas laisser de traces sur les parcours après la course.
- Art. 16** Dans les cas suivants :
- où des coureurs voleraient le départ,
  - comportement non fair-play,
  - parcours coupé,
- des pénalités pourront être appliquées (à l'appréciation des commissaires).

Catégorie	Nom, prénom, club	Catégorie	Nom, prénom, club
Poussins	LANAVE Noah (Vélo Club Lodévois)	Poussines	VICTORY WOLF Yanna (Latitude VTT)
Pupilles	TESTE Lucas (Uzes Vélo Club)	Pupilles F	METGE Lucile (VC Mont Aigoual)
Benjamins	COURT Louis (Vélo Club Lodévois)	Benjamins	CHAPON Manon (Lunel Bike)
Minimes	BEYS Quentin (Beziers Méditerranée Cyclisme)	Minimes F	ZANARDO Axelle (VC Salindres St-Privat)
Cadets	FERREIRA Damien (Mousquetaires Cycliste Pradéens)	Cadettes	BORELLY Margaux (Team Pivot-EC Anduze)
Juniors	WEISS Hugo (Team Pivot-EC Anduze)	Juniors F	GEMMET Lisa
Espoirs	VILLAUME Axel (Calvisson VTT)	Dame	EICHELBERGER Nadine (CSLG 07)
Seniors	BARRIAL Simon (Nimes Cyclisme)		
Masters 30	BISCARRAT Aurélien (Vaunage Passion)	Masters Dames	CHAPON Stéphanie (Lunel Bike)
Masters 40	MARC Benoit-Pierre (All Bikes)		
Masters 50	GARCIA Frédéric (EC Anduze)		
Singlespeed	CECCALDI Mathieu (Vaunage Passion)	Singlespeed F	GUERY TOTEM Angélique (Vaunage Passion)

Les palmarès par course et par catégorie sont disponibles sur le site  
[www.challengegardoisvtt.fr](http://www.challengegardoisvtt.fr)

# CHARTRE D'ENGAGEMENT AU LABEL GARD PLEINE NATURE

## VOLET ENVIRONNEMENT

<b>Transports</b>	Privilégier le covoiturage.
<b>Gestion des déchets</b>	Limiter et trier le volume des déchets.
<b>Entretien</b>	Tenir compte de l'environnement dans le choix des parcours.
<b>Logistique</b>	Utiliser une signalétique « douce » et biodégradable. Ramasser la signalétique si tôt après la manifestation. Utiliser des produits compostables (gobelets...).
<b>Enjeu naturaliste</b>	Adapter la manifestation aux enjeux naturalistes et biologiques pour la protection des espèces. Fournir le parcours sur carte une IGN au 1/25000 au minimum 4 mois avant la manifestation.

## VOLET SOCIAL

Construire la manifestation de manière participative en valorisant le contexte local.
Informier préalablement les participants et publics sur les caractéristiques de l'effort à fournir pour la pratique de la discipline proposée.
Intégrer le développement durable dans la communication (interne/externe).
Etre attentif à l'alimentation donnée aux buvettes et ravitaillements.
Apporter une attention particulière à la sécurité et à la santé des participants.
Assurer l'accessibilité du site au plus grand nombre (mobilité réduite).

## VOLET ECONOMIQUE

Privilégier dans les achats les produits fabriqués selon les principes du développement durable
Acheter et favoriser les producteurs locaux et les produits de saison.

## VOLET SPORTIF

<b>Prise en compte des enjeux réglementaires (autorisations)</b>	Etre en règle avec les autorisations permettant la réalisation de la manifestation (préfecture, collectivités, acteurs locaux, autorisation d'utilisation du site, autorisation(s) de passage, notice d'incidence Natura 2000).  Respecter les règlements édités par la fédération de la ou les disciplines proposées.
<b>Prise en compte des enjeux de sécurité</b>	Avoir une assurance en adéquation avec le niveau de pratique de la discipline concernée.  Avoir un dispositif médical opérationnel adapté à l'ensemble de la manifestation des participants du public.
<b>Prise en compte de la qualité d'accueil</b>	Disposer de locaux, parking, sanitaires suffisant, accessibles à tous les publics.

## VOLET COMMUNICATION

Installer les supports de communication mis à dispositions aux endroits stratégiques (arrivée/départ, podium, accueil).
Je reconnais avoir pris connaissance du document Label Gard Pleine Nature téléchargeable sur le site du Département du Gard ainsi que le contenu de ce document.
Je m'engage à mettre en oeuvre les grands principes du Label GPN et à améliorer si besoin les conditions de réalisation de ma manifestation.

**Jérémie SERRES**

**Président de l'association Challenge Gardois VTT**

# GARD TOURISME

vous accompagne dans l'organisation  
de votre séjour



[www.tourismegard.com](http://www.tourismegard.com)

Activités nature, visites, hébergements,  
topoguides, évènements...

Pour individuels et groupes, Gard Réserve est à  
votre disposition gratuitement pour la composition  
et la réservation de votre séjour :  
[reservation@tourismegard.com](mailto:reservation@tourismegard.com)

## RENSEIGNEMENTS ET INFOS PRATIQUES

**SITE DU CHALLENGE GARDOIS VTT :** [www.challengegardoisvtt.fr](http://www.challengegardoisvtt.fr)

**SITE DU DEPARTEMENT DU GARD :** [www.gard.fr](http://www.gard.fr)

### DEPLACEMENTS :

Pour moins de CO<sub>2</sub> lors de vos trajets, accédez aux horaires en ligne du  
service public du Département du Gard

[www.edgard-transport.fr](http://www.edgard-transport.fr) (ticket unitaire : 1,50 €)

et consultez l'état de la circulation

[www.inforoute.fr](http://www.inforoute.fr)

### Hôtel du Département

Service Sports Jeunesse

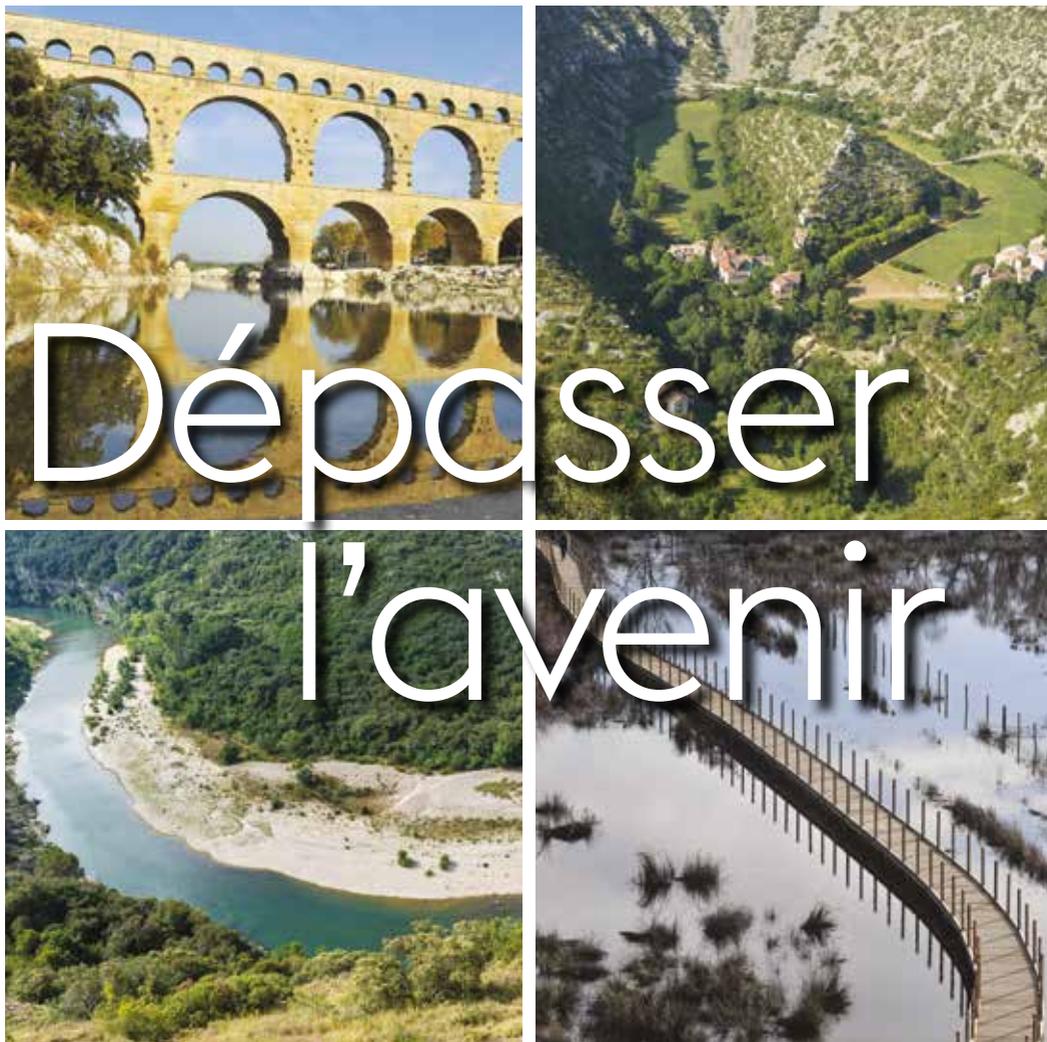
3 rue Guillemette - 30044 Nîmes cedex 9

Tél. : 04 66 76 52 12



Agence de Développement et de Réservation Touristiques  
Tél. 04 66 36 96 30





**Tourisme,  
un nouvel élan pour le Gard**